



## Fermeture de parking en residence coproprietaire

Par **micanad**, le **12/01/2009** à **11:01**

Je suis propriétaire d'un appartement et d'une place de parking en residence, pour lesquels je paie une taxe foncière.

le soucis est que ce parking n'est pas fermé et les emplacements n'y sont pas délimités.

Du coup tout le monde se gare et en plus des voitures y sont incendiées régulièrement.

Sur l'ensemble des copropriétaires , tous n'ont pas une place de parking et ceux ci ne veulent pas fermer le parking car actuellement ils peuvent s'y garer.

Nous n'arrivont pas à avoir l'unanimité en AG de ce fait le vote n'y a pas été encore soumis.

**QUE FAIRE?**

De plus si nous fermons le parking, nous bloquons l'accès à 3 garages utilisés actuellement comme local commercial d'activité libéral.

**QUE FAIRE?**

Merci